

10.5.2 Établissements de transports

Fin 2011, 11 070 personnes sont salariées dans un établissement de transports à La Réunion. Ce secteur d'activité occupe une place d'autant plus stratégique que de La Réunion est isolée du fait de son insularité.

Les trois quarts des établissements de transports ont une activité de transports terrestres de passagers ou de marchandises (1 500 établissements). Néanmoins, ils pèsent moins sur l'emploi, avec 44 % des salariés du secteur. Ce sont de petits établissements (3,2 salariés en moyenne).

Les autres secteurs des transports sont formés d'établissements de taille plus importante. Ainsi, l'entreposage et les services auxiliaires de transport, tels que l'exploitation et l'entretien d'infrastructures ou l'organisation du fret, offre près d'un quart des emplois des transports, avec 10 personnes en moyenne par établissement. Le transport aérien et maritime est marginal en nombre d'établissements, mais emploie 12 % des salariés des transports.

Enfin, même s'ils ne représentent que 6 % des établissements, les activités de poste et de courrier représentent 21 % des emplois du secteur.

Les établissements de transports sont regroupés autour des infrastructures portuaires et aéroportuaires. La zone Nord concentre le transport aérien et maritime (plus de 93 % des emplois de ce secteur) tandis que la zone Ouest est plus orientée vers les services auxiliaires de transport et d'entreposage (près de six emplois sur dix de ce secteur). Les activités de transport de passagers et de marchandises sont mieux réparties entre le Nord, l'Ouest et dans une moindre mesure le Sud. ■

Définitions

Établissements : unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Une entreprise est composée d'un ou plusieurs établissements.

Poste de travail : l'effectif au 31 décembre correspond au nombre de postes non-annexes présents au 31 décembre dans les établissements.

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

À La Réunion, elles correspondent aux microrégions et aux arrondissements.

Pour en savoir plus

- Thibault P., « Services marchands - Potentiels de croissance de l'emploi », *Insee Partenaires* n° 18, juin 2012.
- Actif N., « Centres-villes et zones d'activités à La Réunion - Des espaces favorables au développement de l'emploi », *Insee Partenaires* n° 10, décembre 2010.

Établissements par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2011

en nombre d'établissements

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
Activités de poste et de courrier	52	31	31	11	125
Entreposage et services auxiliaires des transports	87	134	51	12	284
Transport aérien et par eau	21	18	7	2	48
Transport terrestre et transport par conduites	408	454	433	206	1 501
Ensemble transports et entreposage	568	637	522	231	1 958

Source : Insee, *Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)*.

Poste de travail par zone emploi et activité au 31 décembre 2011

en nombre de postes de travail

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
Activités de poste et de courrier	1 077	456	547	199	2 279
Entreposage et services auxiliaires des transports	925	1 515	196	19	2 655
Transport aérien et par eau	1 217	71	15	0	1 303
Transport terrestre et transport par conduites	1 084	1 595	1 478	674	4 831
Ensemble transports et entreposage	4 303	3 637	2 236	892	11 068

Source : Insee, *Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)*.